

EDUCATION ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Bertrand SOUQUET

Vice-président de MGEN, *Mouvements, Vie institutionnelle et mutualiste* de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale,

Président de l'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République, l'ESPER, Professeur en lycée professionnel et ancien Président de la section départementale de la MGEN de la Creuse (2006-2016).

Le CIRIEC-France, Branche française du Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative, a toujours été sensible à la question de l'éducation. Il publiait, en 2018, *Éducation et intérêt général*, sous la direction de Jacques Fournier (1929-2021) et Philippe Bance (Bance, Fournier, 2018). Trente-huit contributions émanant de toute la « galaxie mutualiste », pour reprendre les mots de Charlotte Siney-Lange¹, et de l'ESS, y joignaient leurs réflexions et expériences.

Depuis, la pandémie de la Covid-19, l'invasion russe de l'Ukraine, le 24 février 2022, de multiples fractures et conflits politiques, économiques, sociaux, écologiques et de civilisations peuvent faire penser que le monde s'enraye. Le numérique constructif, adopté *de facto* pour ses nombreuses possibilités et services lors des confinements, semble laisser place à des réseaux d'incitation à la violence, à la désinformation et à la prolifération des déconstructions, masques des egos et de la lutte des places.

Face à ces situations, à la confrontation géopolitique des intérêts, au détriment des peuples, l'importance déterminante de l'Éducation s'impose. « C'est la tendance à la réduction qui nous prive de compréhension : entre les peuples, entre les nations, entre les religions. C'est elle qui fait que l'incompréhension règne au sein de nous -mêmes,

¹ Charlotte Siney-Lange, *Quand l'utopie est la vérité de demain. Du CCOMCEN à l'ESPER (1972-2012)*, Paris, L'Arbre bleu, 2022.

dans la cité, dans nos relations avec autrui, au sein des couples, entre parents et enfants ». (Edgar Morin).

L'École est le réceptacle de toutes ses tensions et problématiques. Comment accueillir les enfants ukrainiens dans des conditions dignes ? Comment assurer une mission de service public, à distance ? Comment déjouer pour nos jeunes le piège de la désinformation, des réseaux sociaux, notamment de la plateforme TikTok dont le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, parle au micro de France Inter lors de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire², mettant en lumière, s'il en était besoin pour les acteurs de l'éducation mais principalement pour nos concitoyens, combien nos jeunes grandissent et évoluent dans de nouvelles sphères. Demander aux acteurs de l'Éducation nationale de répondre à tous les maux de la société est impossible ; et c'est pourtant la réalité de bon nombre d'enseignants, enthousiastes et engagés souvent, découragés parfois. La mission des enseignants, de l'école élémentaire au lycée et même à l'université, est *in fine*, dans ces conditions totalement inédites, de concourir à l'équilibre mental et émotionnel des élèves qui leur sont confiés, de susciter le désir de collaboration et de créativité sociales, de donner ou redonner l'envie de lire, d'écrire et de compter. Lire, écrire et compter, bien sûr mais aussi apprendre à penser, aussi. Dans *Les Sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, ouvrage paru en 1999 sous l'égide l'UNESCO, Edgar Morin les énumère ainsi : les cécités de la connaissance : l'erreur et l'illusion ; les principes d'une connaissance pertinente ; enseigner la condition humaine ; enseigner l'identité terrienne ; affronter les incertitudes ; enseigner la compréhension ; l'éthique du genre humain.

Dans ce chapitre sur les liens entre l'Éducation et l'Économie Sociale et Solidaire, nous ne pouvons prétendre à une analyse ni exhaustive, ni trop théorique. Comment aborder l'Éducation sous le prisme de l'Économie Sociale et Solidaire sans laisser une place majeure aux projets développés sur les territoires ? Ces projets, innovants et enthousiasmants, sont autant de laboratoires d'expérience, sur lesquels s'appuie cette contribution. Ainsi, dans une première partie, nous abordons sous l'angle des professeurs puis des élèves les difficultés majeures auxquelles sont confrontés les acteurs de l'éducation. Ensuite, de manière assez détaillée, nous partons sur les territoires, à la recherche de ces expériences d'enseignement positives, rendues possibles par le dispositif « Mon ESS à l'École » et plus largement par les missions de l'ESPER.

1. Des définitions aux crises

a. Instruire, éduquer, former

Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), l'éducation, d'étymologie latine, est *l'art de former une personne, spécialement un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de*

² Emission *Le téléphone sonne*, France inter, jeudi 10 novembre 2022 « Pap Ndiaye face aux auditeurs ».

façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie. Il s'agit aussi des moyens mis en œuvre pour assurer cette formation, en France notamment, de *l'ensemble des services publics chargés d'assurer la formation de la jeunesse* et plus particulièrement sa formation intellectuelle. L'éducation porte aussi le sens de l'initiation d'une personne à un domaine de connaissances, à une activité ou à une discipline particulière. Mais l'apport de connaissances, la transmission de savoirs savants n'est plus l'enjeu majeur de l'éducation, comme en témoigne le glissement sémantique d'un ministère de l'Instruction publique à celui d'une Éducation nationale, en 1932³. Les missions de l'Éducation sont plus vastes que celles de la seule instruction.

L'Éducation, désignée par l'article défini, au singulier, embrasse en réalité une multitude de situations et une variété d'apprentissages en fonction des âges de la vie, de la maternelle, à l'école primaire, au collège, au lycée, qu'il soit général ou professionnel. D'autres structures peuvent accueillir les jeunes, dont les MFR (Maisons Familiales et Rurales). Les enjeux de l'éducation à l'école maternelle ne sont donc pas les mêmes que ceux du secondaire. Pourtant, pour chaque niveau, on peut s'interroger à l'instar des philosophes dits de l'éducation ou des philosophes, tout courts, qui ont réfléchi aux enjeux de l'éducation : Quelle est la « bonne » éducation ?

Un ensemble aussi déterminant dans une société épouse bien sûr des courants et mouvements historiques divers qui s'inscrivent dans l'histoire : instruction puis éducation publique, obligatoire, gratuite et laïque, selon la Constitution du 4 octobre 1958, éducation populaire, bien sûr, dont un chapitre entier ne suffirait à montrer l'intérêt en ces temps de transition. Toutefois, nous savons que l'école ne peut pas tout et qu'on lui demande beaucoup. L'Éducation Populaire reste un formidable soutien à l'Éducation Nationale . « Parce qu'elle irrigue la société, qu'elle facilite la citoyenneté et l'engagement dans la cité, l'éducation populaire est un réel atout pour mieux « faire société ». ... L'éducation populaire s'inscrit dans un projet politique de justice sociale et d'émancipation. Sa capacité de recherche et d'innovation sociale en fait aussi un laboratoire utile à l'intérêt général. »⁴

Chacune et chacun reconnaît les bienfaits salutaires des associations culturelles et sportives, la possibilité d'accéder à des colonies de vacances ou des classes de découvertes pour les plus jeunes. L'Éducation populaire permet bien souvent aux familles les plus modestes d'accéder à ces dispositifs. En outre, elle offre la possibilité d'obtenir des diplômes tels que le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs

³ En 1932, le gouvernement d'Édouard Herriot décide de rebaptiser l'instruction publique "éducation nationale". L'expression date de la fin du 18e siècle, où elle était employée par les partisans de la prise en main par l'État des affaires d'enseignement. Elle était réapparue dans les années 1910-1920 sous la plume des adversaires de la division du système éducatif en filières distinctes. Anatole de Monzie est le premier ministre à porter cette nouvelle titulature. Il explique dès sa prise de fonction qu'elle est synonyme d'égalité scolaire et de développement de la gratuité et que, en somme, qui dit "éducation nationale" dit "tronc commun". Cette titulature sera remise en cause pendant les premiers mois du gouvernement de Vichy, où l'instruction publique fait sa réapparition, mais l'appellation "éducation nationale" sera rétablie dès le 23 février 1941. Elle avait d'ailleurs été conservée à Londres, puis à Alger, par les gouvernements du général De Gaulle.

⁴ L'Éducation populaire, « une exigence du 21^{ème} siècle », rapport du CESE.

(BAFA) pour ne citer que cet exemple.

Comment aborder l'Éducation dans cette deuxième décennie du XXI^{ème} siècle sans s'intéresser au rôle décisif d'Internet ? Formidable outil, Internet permet à tout un chacun d'avoir accès aux connaissances, où que l'on soit sur le territoire. Aujourd'hui, l'enjeu est moins l'accès à des connaissances, qu'à l'information « vérifiée » et à l'exercice du regard critique. C'est d'ailleurs à cet objectif que répond, entre autres, la CLEMI⁵, à travers la Semaine de la presse et de l'éducation aux médias.

Aujourd'hui et demain, la nécessité d'une éducation tout au long de la vie, ou plus justement d'une formation permanente et continue est inhérente à l'évolution des connaissances et des compétences et ce, dans tous les métiers et dans tous les domaines.

Mais toutes les institutions et les meilleurs principes et ambitions sont bousculés par bon nombre de phénomènes et de situations contemporaines. Après une période de déni, la lucidité commande des adaptations et, mieux, un renouvellement des pratiques.

b. Les enseignants

Acteurs de l'éducation, les enseignants vivent et subissent les crises, les réformes et toutes les tensions de la société. La crise des vocations ne date pas d'hier, notamment dans les sciences. La question des rémunérations se pose, bien sûr. Elle n'est pas la seule. Le changement du niveau de recrutement avec le passage à Bac+5 a fortement dissuadé les candidats aux concours. A ce niveau-là d'études, ils ont opté pour d'autres carrières. Et le décalage entre le niveau d'études et celui des rémunérations a été fortement ressenti par bien des candidats potentiels.

Les contraintes des conditions de travail et d'exercice et la problématique des mutations forment de réelles angoisses. Faut-il rappeler que le jeune enseignant ne choisit ni son établissement ni sa région d'exercice ? Les mutations⁶ sont un facteur parfois rédhibitoire. Les démissions enregistrent une hausse significative pendant l'année de stage, ainsi que pendant les années des néo-titulaires.

L'analyse réflexive sur la pratique, demandée à l'enseignant stagiaire, est souvent mal vécue dans ce début de carrière. Pourquoi ce temps de réflexion n'interviendrait-il pas au bout de deux ou trois ans ?

A l'autre bout de la carrière ou presque, le dernier des trois rendez-vous de carrière intervient au cours de la deuxième année du 9^{ème} échelon. C'est très tôt, et très peu, convenons-en. Un enseignant peut avoir 20 années d'ancienneté et ne plus avoir de rendez-vous, donc de pause réflexive ou pire, une reconnaissance de l'Institution.

⁵ CLEMI, semaine de la presse et de l'éducation aux médias. <https://www.cleml.fr/fr/semaine-presse-medias.html>

⁶ Article de *Télérama*, 4 février 2023, « Dans l'enfer des mutations : comment la mobilité professionnelle décourage les enseignants.

Parallèlement, la dégradation générale de la valeur accordée au travail dans la vie touche de plus en plus de Français. La crise Covid a accentué cette situation.

Face à la baisse massive des candidats, la hausse des démissions⁷ et la promesse de « mettre un enseignant devant chaque classe », l'Éducation nationale recrute massivement des contractuels⁸ qui ne sont pas ou très peu formés. Les annonces sur Pôle emploi qui, il y a quelques années, pouvaient soulever l'indignation, sont aujourd'hui légion. Que dire des séances de job dating, organisées par certaines académies particulièrement déficitaires ? Former et accompagner ces personnels qualifiés certes (un niveau licence L3 est exigé contre un master 2 pour accéder au concours...) mais non formés au métier de professeur ou d'enseignant est indispensable si nous voulons garantir aux élèves une éducation de qualité et restaurer la confiance dans l'École.

La majorité des enseignants fait ce métier avec engagement, voire passion. Ils ne sont pas peut-être les mêmes que ces « maîtres d'école »⁹ décrits dans le célèbre ouvrage de Jacques Ozouf, mais hier comme aujourd'hui, ils sont animés par le désir de bien faire leur travail, veulent donner du sens à ce qu'ils font, et ainsi sortir de l'impuissance. Ils ont des idées concrètes, des pratiques souvent innovantes, des façons de procéder avec leurs élèves qui méritent écoute et attention, mais ils souffrent souvent d'un manque de reconnaissance de la part de l'Institution. La valorisation des enseignants passionnés et énergiques donnerait enfin une autre visibilité que celle de la morosité au sein de l'Éducation nationale, dont le document annuel ministériel *l'Éducation nationale en chiffres* décrit bien l'immensité.

Fluidifier les parcours en sortant des champs disciplinaires devrait être possible. Ne peut-on imaginer qu'après dix ans en maternelle, un collègue puisse diversifier son engagement pédagogique et changer de public ? La sempiternelle réponse des concours n'est plus adaptée.

Enfin, comme partout, la formation tout au long de la vie doit être repensée. Dans tous les domaines, ne pas prendre en compte suffisamment tôt les dissonances entre les valeurs, objectifs politiques majeurs et lois, d'une part, et les pratiques et données réelles, d'autre part, construit des blocages qui, multipliés, deviennent explosifs.

⁷ Sur 23571 postes mis au concours, plus de 4000 n'ont pas été pourvus. 1728 sont restés vacants dans le primaire public, 1305 dans le secondaire, auxquels il faut ajouter 279 postes dans l'enseignement privé sous contrat. 1648 démissions de profs ont été enregistrées en 2020-2021 contre 560 dix ans plus tôt.

⁸ Les contractuels représentent 1 % des enseignants dans le premier degré, entre 8 et 10 % dans le second degré, selon les chiffres communiqués par le Ministère.

⁹ Dans cet ouvrage qui a fait date, en 1973, **Jacques Ozouf, *Nous les maîtres d'école***, entreprend de recueillir les témoignages de ces instituteurs de la première et deuxième générations, ces « Hussards noirs de la République » qui ont fait « naître la France qui a formé la France ».

Entre les élèves, les parents, et les enseignants, existent désormais les espaces numériques de travail. Formidable outil, l'ENT est utilisé par tous, et tout le temps...ou presque...Son usage doit être davantage cadré afin de ne pas exposer les différentes parties prenantes.

c. Les élèves

La Covid et les confinements successifs ont eu des impacts psychiques encore peu documentés. Constamment sous pression, l'élève ne cesse d'être évalué ; l'Ecole est vécue moins comme un lieu d'exercice que de contrôle. C'est aussi le lieu du harcèlement, moral ou physique, et du cyberharcèlement. Le phénomène est préoccupant en collège et il a conduit le Ministère à mettre en place un numéro d'urgence pour les familles et les victimes, le 3020, depuis 2022.

Au lycée, la réforme a accentué encore les sources de stress pour les élèves : contrôle continu, Enseignement de Spécialité évalué dès l'année de Première, puis très tôt dans l'année scolaire de Terminale. Parallèlement, l'absence de classe, au profit de groupes fluctuants, empêche de faire groupe et cohésion. On note également un absentéisme quasi automatique après la fin des épreuves. C'est dire si dans le système scolaire français, tous, élèves, parents et professeurs sont victimes consentantes de ce diktat de l'évaluation au détriment du développement des compétences et de l'épanouissement de l'élève. Que dire enfin de la plateforme Parcoursup et des conséquences de son filtrage, totalement obscur, des algorithmes qui décident des vies futures de nos jeunes ? Feindre de s'étonner ensuite du manque de repères participe du cynisme de quelques-uns. Le devenir des pratiques coopératives et des interactions humaines constructives n'est-il pas en question ? Il en va de même d'une philosophie de la vie réussie. Certains dispositifs comme celui des « Cordées de la réussite »¹⁰, de la 4^{ème} à la Terminale, et même jusqu'à l'enseignement supérieur, permettent d'engager la réflexion, par la pratique et l'activité, autour de l'orientation et de favoriser l'ambition, l'égalité des chances et l'épanouissement de chacun à la mesure de son potentiel et de ses aspirations.

Certes, ce panorama, brossé succinctement, devrait être affiné, nuancé. Il est évidemment variable selon les territoires et les 60 000 établissements (écoles, collèges et lycées).

Depuis longtemps, les liens sont forts entre les missions d'éducation et les réalisations mutualistes, coopératives et associatives. Il s'agit de promouvoir une économie plus humaine et à apprendre, tôt dans la vie, à travailler dans le respect des autres.

Nous en venons donc à la participation de l'ESPER, l'Economie Sociale

¹⁰ <http://www.cordeesdelareussite.fr/>

Partenaire de l'École de la République (<https://lesper.fr/association/>).

2. Propositions et contributions de l'ESPER

a. Historique de l'ESPER et du dispositif « Mon ESS à l'École »

En 1972, le Comité de Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Éducation Nationale (CCOMCEN) est créé, à partir du constat de l'existence, dans le champ de l'éducation, de multiples œuvres mutualistes et coopératives, relevant d'une filiation commune d'essence syndicale. La dimension de réponse solidaire et innovante à des besoins essentiels était présente depuis des décennies au sein de l'Éducation nationale.

En 2010, le CCOMCEN décide de son remplacement par une association loi 1901, l'ESPER. En 2012, l'ESPER est signataire du Manifeste pour l'Éducation à l'ESS. Le dispositif « Mon ESS à l'École » (<https://lesper.fr/mon-ess-a-lecole/>), depuis 2016, est une démarche de projet collective, entrepreneuriale et d'utilité sociale menée au sein d'un établissement scolaire.

Les propositions et contributions de l'ESPER, collectif de 44 organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) a pour objectif de promouvoir les valeurs et bonnes pratiques de l'ESS au sein de l'école de la République. L'ESPER a une convention de partenariat, sous la forme de deux accords-cadres signés en 2013 et 2014 avec les ministères de l'Éducation nationale, de l'Économie sociale et solidaire et de l'Enseignement supérieur.

L'objectif de « Mon ESS à l'École » est de fournir des outils pédagogiques aux enseignants afin de leur permettre de transmettre les valeurs, principes et pratiques de l'ESS en classe. À travers la démarche entrepreneuriale, les élèves vivent les valeurs de l'ESS et découvrent qu'il est possible d'avoir une activité économique dans l'ESS. A la différence d'une *doxa* massive, nous ne prenons pas l'idée pour le réel. C'est dans leur réel que les élèves apprennent les avantages de l'association, de la coopération, des échanges mutuels.

b. Enquête au cœur des territoires : 7 projets, authentiques laboratoires d'expériences d'enseignement positives.

Nous en venons aux exemples de projets réalisés et valorisés dans les interviews filmées. Le site de l'ESPER (<https://lesper.fr/>) permet de mesurer la richesse des initiatives prises partout dans notre pays.

(1) Création d'un magasin de vente de produits d'épicerie et de prêt-à-porter.

Dans le cadre de leur CAP Équipier Polyvalent du Commerce du lycée Valère Mathé à Olonne Sur Mer (85), les élèves ont créé un magasin de vente de produits d'épicerie et de prêt-à-porter. Lorsque nous les avons interrogés, ils ont rapporté que le travail en groupe les a davantage motivés. Ils ont expérimenté l'un des grands principes de

l'ESS : la gouvernance démocratique.

(2) Création d'un kit pour enfants permettant de fabriquer son propre savon à partir de miel de ruchers installés dans le lycée. Les élèves de seconde du lycée international de Valbonne (06) ont voulu utiliser une ressource locale pour créer leur produit. Ils rapportent qu'il a été difficile de travailler en groupe car, au démarrage, les objectifs n'étaient pas clairs pour l'ensemble des élèves engagés. Le principe de l'ESS qu'ils ont le plus expérimenté est la prise de décision collective. Cela prenait du temps mais leur a permis de prendre des décisions justes.

(3) Création d'un tiers-lieu éducatif pour répondre aux besoins des élèves du lycée et des habitants de leur ville. Les élèves de première STI2D, préparatoire au baccalauréat sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, du lycée Aragon-Picasso de Givors (69) ont créé une coopérative. Le périmètre principal du projet était de créer un lieu favorisant l'innovation pédagogique et un apprentissage différent, en parallèle du cursus scolaire. Ce lieu se veut comme un troisième espace pour les élèves du lycée, qui favorise une dynamique d'échange et d'émancipation. Pour parvenir à prendre des décisions importantes préalables au démarrage du projet, ils ont mis en place une assemblée générale constitutive. Durant le projet, les élèves rapportent qu'ils ont eu une grande liberté d'expression et d'innovation. Leur enseignant explique qu'à travers le projet, les élèves ont le sentiment de travailler pour quelque chose et cela les motive.

(4) Toujours au titre de « Mon ESS à l'Ecole », une quatrième initiative porte sur La Ressourcerie, œuvre du lycée sud-Médoc, à Le Taillan-Médoc (33), en Gironde. Fondée sur les 4R, *Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler*, les élèves et leurs professeurs créent la Ressourcerie. Leur engagement est à souligner : *« Ce sont nos générations qui devront faire face au dérèglement climatique et nous voulions faire notre part à notre façon. Et grâce à la Ressourcerie, nous voulions encourager les autres à faire de même et qu'ils fassent leur part également dans l'économie circulaire. »* Et de rajouter : *« Notre point de vue sur la vie a changé à jamais, la Ressourcerie nous a ouvert les yeux sur la pollution de la planète et que chaque petit geste compte. En effet, chaque vêtement en moyenne est porté seulement 5 fois. De plus, les conditions de vie des employés dans les entreprises de la fast fashion, les Ouïghours et tant d'autres, sont misérables et inhumaines. »*

(5) Création d'une épicerie sociale et solidaire des élèves du Collège Beaulieu et de son Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) de Châteauroux (36). Des *élèves décrocheurs* relevant des Services d'Accrochage Scolaire (SAS) et des élèves en situation de handicap et en Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) ont été impliqués dans un projet d'épicerie sociale et solidaire. Les élèves ont été amenés à faire de la vente, de la comptabilité, à raison de quatre heures par semaine. Les témoignages manifestent que : *« Les élèves ont gagné en confiance en eux en allant chaque semaine à l'épicerie solidaire. Ils ont pratiqué l'oral et ont reçu des retours positifs des clients ».* *« Autre exemple, en début d'année, certains élèves ne savaient*

pas lire l'heure avec des aiguilles, à l'épicerie il n'y avait qu'une horloge à aiguilles, ils ont donc dû apprendre et cela a bien marché ! » « Faire de la vente implique également de faire un peu de comptabilité, ils ont pu s'exercer aux calculs à travers ce projet : rendre la monnaie, compter les sous, reporter les entrées et sorties d'argent... ». « Les échanges entre les élèves issus du système scolaire classique et les élèves en Institut médico-éducatif (IME), présentant des troubles cognitifs avérés, étaient très bénéfiques : les élèves en IME apprennent rapidement à devenir autonomes et responsables, alors que les collégiens pouvaient au début négliger certaines tâches comme le rangement de matériel une fois utilisé, la mise en place de plannings, etc. » Ils se sont organisés ensemble.

Au titre de la plus grande réussite, les enseignants soulignent que : *« Les élèves ont développé une véritable aisance dans le contact avec les clients, une évolution extrêmement visible et positive sur l'année. Ce qui est très positif également c'est qu'ils veulent tous revenir l'année prochaine, cet engouement renforce l'idée selon laquelle travailler en mode projet fonctionne bien avec certains élèves moins scolaires. »* Une Junior Association permettra de structurer légalement le projet et de le pérenniser. Des liens plus directs avec les enseignements classiques seront construits.

« Nous continuons avec des élèves décrocheurs de la SAS, des élèves en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) et les élèves de l'UEE, cette mixité fonctionne très bien depuis plusieurs années maintenant. Notre souhait à terme est également d'intégrer au projet des élèves plus scolaires qui pourraient être intéressés par la démarche. »

(6) Création d'une Web radio, créée en 2018, au collège Maurice Jaubert, à Nice (06).

Le bilan proposé par les acteurs eux-mêmes est fort explicite.

« Eduquer aux médias est au cœur de cette réalisation. Les élèves s'entraînent à prendre la parole, à faire des recherches, à utiliser différents formats d'écriture, à rédiger des articles, à organiser des plateaux radio. Ils s'occupent aussi du montage technique. Faire progresser les élèves en difficulté par le canal de l'oral et plus spécifiquement les enfants dyslexiques, hyper actifs, en situation de handicap ou décrocheurs scolaires fait partie des priorités.

(7) Enfin, l'initiative la plus aboutie : **Véloscopie** du collège de Saint-Chef (38), initié dès 2016. Les élèves ont été amenés à créer une coopérative. Réparer, recycler, transmettre leurs savoirs, sensibiliser les autres, vendre, communiquer, avoir une vision à long terme, mener des actions d'envergure variable et ... prendre du plaisir. Les élèves investis dans ce projet sont prêts à devenir des citoyens épanouis et éclairés, conscients de la nécessité d'agir ensemble pour vivre dans un monde meilleur. Les élèves sont parties prenantes d'un mouvement actuel d'émancipation face à la surconsommation. En témoigne le développement des ateliers « *repair* », des « *fab labs* », des « *magasins sans argent* » ou encore des « *recycleries* ». En

quatre ans, 100 élèves ont tenu Véloscopie, 6 établissements et 1 500 élèves ont été sensibilisés à l'éco-mobilité, plus de 6 000 vélos ont été récupérés, plus de 500 vélos ont été recyclés, une centaine donnés, environ 400 vélos ont été vendus.

c. Bilan et perspectives

Les exemples qui viennent d'être décrits ne prétendent pas épuiser toutes les relations entre Éducation et Économie sociale et solidaire. Ils répondent de manière concrète aux grands enjeux de l'éducation :

- L'apprentissage de la démocratie et la sensibilisation à la gouvernance démocratique grâce à la prise de décision commune et à l'écoute de l'autre,
- Faire de l'école un lieu d'apprentissage et de plaisir, impliquer les élèves qui deviennent acteurs et « raccrocher » les décrocheurs,
- Répondre aux défis écologiques, enseigner le développement durable.

Les exemples décrits permettent également de mettre en pratique les modalités et enjeux de l'Éducation populaire. Même si les deux corapporteurs du rapport du CESE constatent qu'il n'y a pas de définition partagée de l'Éducation populaire, « sans être exclusives, caractérisent l'éducation populaire : la finalité transformatrice ; l'objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective et à la conscientisation des individus ; l'attachement à une démarche pédagogique active qui repose sur le principe que chaque personne est porteuse de savoirs, tous étant sachants et apprenants ; la reconnaissance « du droit au tâtonnement » dans l'exercice du rôle de laboratoire permanent de l'innovation sociale ; le portage des actions par des structures à but non lucratif dès lors qu'elles s'inscrivent au service de l'intérêt général ; l'attachement au développement de la qualité de vie sur les territoires. »

Mais, ces initiatives demeurent généralement peu connues. La médiatisation n'est guère dans leur objet social. Ainsi, L'ESPER s'est mobilisée pour réaliser des vidéos permettant à chaque projet d'être visible sur la chaîne You tube. Chaque projet est présenté par les élèves ou leurs professeurs ; les liens vers les vidéos sont présentés dans la bibliographie, partie sitographie.

En France, de longues pratiques mutualistes, coopératives, associatives, syndicales, ont constamment démenti une certaine trame idéologique et des *plafonds de verre*, trop souvent fondés par l'État jacobin et reposant sur une prétendue incapacité des professionnels « de terrain » et des citoyens à s'organiser, voire à être conscients des « véritables enjeux ». L'ESS souffrant d'une visibilité ténue par rapport à ses impacts sociaux réels, nous avons voulu proposer ici une forme de rééquilibrage. Les chambres régionales de l'Économie sociale et solidaire (CRESS) soutiennent pleinement cet objectif. Pour pallier ce manque de visibilité, deux moments clés ont été ciblés et identifiés : le mois de Novembre, Mois de l'ESS et un événement phare, spécifiquement tourné vers le public scolaire, se déroule chaque année depuis 7 ans lors de la dernière semaine de mars ou première semaine d'avril : La Semaine de

l'ESS à l'École.

Parallèlement au dispositif « Mon ESS à l'École », des stages à destination des enseignants (stages CEFPEP) sont également proposés. (cf annexes, bilan du rapport d'activités de l'ESPER 2022). Mais il est regrettable que sa portée soit aussi limitée.

Nous savons considérable l'espace des possibles : de l'éducation à la santé physique et mentale, à la nutrition prévenant la surcharge pondérale, en passant par une éducation à un meilleur usage des réseaux sociaux, jusqu'à l'infoéthique face aux empires du numérique.

Conclusion

Restaurer l'attractivité du métier d'enseignant et, pour les élèves, celle de l'École est un formidable enjeu. Il en va d'ailleurs de même de toutes les professions qui se consacrent aux autres. L'Éducation relève d'une fonction régaliennne de l'État pour garantir ce qu'elle doit rester, une éducation « nationale ». S'inscrivant dans un cadre défini et normé, celui de « Mon ESS à l'École », les 7 exemples développés méritent toute notre attention, notre écoute et notre accompagnement. Ce sont des projets de l'Économie Sociale et Solidaire mais surtout des projets d'émancipation et des expériences vécues, ensemble. Ils répondent ainsi à Sénèque : « Nous sommes nés pour le bien commun. La société est à l'image exacte d'une voûte qui croulerait avec toutes ses pierres, si leur mutuelle résistance n'assurait seule sa solidité. » Adhérents, militants, salariés de l'Économie sociale et solidaire, nous savons que ces savoirs peuvent s'acquérir au contact des meilleurs textes, certes. Mais pour s'inscrire dans notre langage, nos comportements et psychismes, un apprentissage et une expérience positive sont nécessaires. L'ESS, en tant qu'objet d'étude et de connaissances, est présente dans le programme de Seconde notamment, en Sciences Économiques et Sociales ; sous une autre forme, en Enseignement Moral et Civique. Mais au-delà du champ strictement disciplinaire, ne faudrait-il pas inscrire l'ESS dans le système et les programmes scolaires comme un autre moyen d'apprendre et d'entreprendre, et ce dès le collège ? La classe ne pourrait-elle pas se structurer autour d'une réelle pédagogie du projet ? La posture de l'élève comme celle de l'enseignant et des modalités d'apprentissage ne sont-elles pas à reconsidérer, pour une éducation « ESSentiellement humaine » et humaniste, réelle vectrice d'émancipation ?

Références

P. BANCE, J. FOURNIER, *Education et intérêt général*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2018.

<https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2020/07/EDUCATION-INT-GNRL-ebook-1.pdf>

Edgar MORIN, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, UNESCO, Seuil, 1999.

Edgar MORIN, *Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud, 2014.

Jacques OZOUF, *Nous, les maîtres d'école*, 1973.

Sénèque, *Lettre 95 à Lucilius*, 63-64 av. J.-C.

Charlotte SINEY-LANGE,
Quand l'utopie est la vérité de demain. Du CCOMCEN à l'ESPER (1972-2012), Paris, L'Arbre bleu, 2022.

Sitographie

Site l'ESPER, Mon ESS à L'Ecole (<https://lesper.fr/>) (<https://lesper.fr/mon-ess-a-lecole/>),

1/ (https://www.youtube.com/watch?v=Vf_Un8R0yyU&ab_channel=L%27ESPERFrance).

2/ https://www.youtube.com/watch?v=K6zYPMZWw7k&ab_channel=L%27ESPERFrance)

3/ (https://www.youtube.com/watch?v=3fKEXMi7igc&ab_channel=L%27ESPERFrance)

4/ (<https://lesper.fr/mon-ess-a-lecole-la-ressourcerie-du-lycee-sud-medoc-33/>)

5/ (<https://lesper.fr/temoignage-mon-ess-a-lecole-epicerie-sociale-et-solidaire-au-college-beaulieu-a-chateauroux-36/>)

6/ (<https://lesper.fr/temoignage-mon-ess-a-lecole-creation-dune-web-radio-au-college-maurice-jaubert-a-nice-06/>)

7/ (<https://lesper.fr/mon-ess-a-lecole-retour-sur-le-projet-veloscopie-du-college-st-chef/>)

ANNEXE

Rapport d'activité de l'ESPER (2022)

Extraits

L'ESPER EN CHIFFRES :

2022 en chiffres :

La Semaine de l'ESS à l'Ecole est une action éducative qui s'ancre dans le temps au fur et à mesure des années :

- 165 initiatives recensées
- 330 inscriptions de structures de l'ESS et d'équipes éducatives
- 6250 élèves sensibilisés à l'ESS
- 228 classes impliquées,
- 183 membres d'équipes éducatives engagés,
- 112 acteurs et actrices de l'ESS mobilisés,

- 2 communiqués de presse publiés en novembre 2021 (un destiné aux professionnels de l'ESS, un destiné aux équipes éducatives)
- 1 webinar de présentation à destination des équipes éducatives
- 2 webinaires d'outillage à l'intervention en classe à destination des acteurs et actrices de l'ESS
- 2 newsletters mettant spécialement en valeur la « Semaine de l'ESS à l'École » (mars et novembre).

	2017	2018	2019	2020*	2021	2022
Initiatives recensées	110	160	196	60	193	165
Classes	120	200	250	130	250	228
Membres équipes éducatives	100	150	200	55	200	183
Professionnels de l'ESS	100	150	190	50	180	112
Elèves	près de 3000	près de 4500	près de 6500	près de 1500	près de 6500	6250

En 2022 encore, nous nous sommes adaptés au contexte : nous avons autant que possible maintenu nos formations à destination des équipes éducatives en présentiel et en avons proposé certaines à distance. Les cadres dans lesquels s'inscrivent ces temps de formation sont multiples :

- **Le stage CEFPEP** : L'ESPER a animé **4 stages CEFPEP** en partenariat avec le groupe MGEN, la Fédération APAJH, L'ALEFPA et l'IGEN qui visent à faire découvrir au personnel de l'Éducation nationale, le monde de l'entreprise sociale et solidaire. **3 stages ont eu lieu à Toulouse, Paris et Les Abymes**, un s'est tenu à distance. Ces quatre stages ont permis de former **54 personnels de l'Éducation nationale**.
- **Les stages inscrits aux PAF** : L'ESPER a inscrit **2 stages académiques aux PAF**, en lien direct avec les inspecteurs académiques
- **Les stages syndicaux** : Depuis janvier 2021, L'ESPER co-organise avec le SE-UNSA, l'UNSA-Education et le Sgen-CFDT des stages de découverte de l'ESS. Ces stages sont proposés aux enseignants dans le cadre de leurs formations syndicales.
- **Les interventions en INSPE** : Chaque année, des professeurs stagiaires bénéficient d'interventions de correspondants régionaux qui leur font découvrir l'Éducation à l'ESS. **108 étudiants ont ainsi été sensibilisés à l'ESS lors de deux interventions en 2022**.
- **Les webinaires** : Initiés en 2020 suite au confinement, L'ESPER a organisé **5 webinaires** dédiés à la gestion de projet. A destination des enseignants inscrits dans le dispositif « Mon ESS à l'École », ces webinaires comptent au total **200 participations**.
- 6 journées de formation nationale organisées
- Environ 250 interventions réalisées en classe au nom de L'ESPER sur la découverte de l'ESS